

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Le Président

Paris, le 16 juillet 2026

Monsieur le Premier ministre,

Au nom de l'ensemble des maires du Bureau de l'Association des Petites Villes de France, au lendemain des XXVIII^e Assises qui se sont déroulées à Château-Thierry, et alors que ce sujet a fait l'objet d'amples débats, j'attire votre attention sur les programmes de revitalisation des territoires, et plus particulièrement sur le programme Petites Villes de Demain.

Comme vous le savez, le premier volet du programme Petites Villes de Demain arrive à son terme en 2026. Ce programme n'a pas été qu'une politique publique servant à la « revitalisation » des centres-bourgs : PVD a contribué à redonner de la visibilité à des territoires oubliés. Ce sont les petites villes qui assurent le maillage du territoire : PVD a permis – enfin ! - de reconnaître leur rôle dans l'aménagement du territoire.

Le programme n'a pas seulement été une source de confiance retrouvée pour les maires des PVD. Il s'est traduit par des résultats concrets. Selon nos propres recensements, 70% des élus PVD ressentent déjà les effets de la revitalisation dans leur commune. 81% des élus PVD considèrent que l'aide à l'ingénierie a aidé à la conception d'un projet de territoire et 90% considèrent que les compétences des chefs de projet PVD étaient adaptées aux besoins de leur commune.

Fait d'arme majeur du programme : la coopération s'est traduite par des financements sur le terrain. 67% des élus PVD ont disposé de facilités d'accès aux financements de droit commun et 81% d'entre eux ont obtenu un soutien financier de la part des partenaires du programme.

Les maires ont été les véritables pilotes du programme. Pour la première fois, avec le programme Action Cœur de Ville, la puissance publique a consenti que les solutions les plus adaptées se déterminaient sur le terrain. C'est la fameuse approche « cousu-main ». A l'heure de la verticalité descendante, ce choix résolu de la proximité nécessitait une forme de courage.

Le choix était doublement courageux puisque le soutien à l'ingénierie, clef de voûte du programme, était mis directement à disposition des maires, à raison généralement d'un chef de projet pour deux communes. On conviendra qu'il est plus aisé de mettre en œuvre un projet de territoire si l'on travaille côté à côté, au quotidien, avec les équipes de ce territoire.

Après six ans, le programme est à la croisée des chemins. Pour les nombreux maires (93% parmi nos adhérents), qui n'ont pas achevé leur projet de territoire, la réponse est claire : il faut poursuivre le programme.

Il ne s'agit pas pour autant de reconduire à l'identique le même programme. Dans une période où chaque denier public compte, nous considérons qu'il faut maximiser les effets de l'intervention publique.

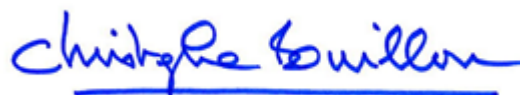
C'est la raison pour laquelle l'APVF propose de se concentrer sur les communes reconnues pour leur rôle de centralité et leur vulnérabilité, qui ne sont pas éligibles au programme Villages d'Avenir en raison de leur taille et qui ont achevé l'essentiel des actions prévues dans leur projet initial.

S'il faut réduire le superflu, il faut toutefois préserver le nécessaire, c'est-à-dire les postes de chefs de projet, portés par les intercommunalités et les communes. Retirer ces postes ou les repositionner en préfecture, loin du terrain, loin des équipes qui font les projets, ce serait vider le programme de sa substance. Ce modèle a fait ses preuves au sein de PVD et au sein du programme Action Cœur de Ville, dont la troisième génération devrait être lancée prochainement.

Fragiliser le programme PVD serait un très mauvais signal. Ce mauvais signal serait adressé aux maires de petites villes qui demandent de longue date de renouer des relations de confiance avec l'Etat. Ce serait également un mauvais signal un an avant une élection présidentielle incertaine, où l'abandon de ces territoires a été le carburant des votes contestataires.

Quoiqu'il advienne, les maires de petites villes ne se résignent pas au déclassement de leur territoire. Nous avons su trouver, avec l'Etat et ses partenaires, de nouveaux outils pour permettre la revitalisation de nos communes. Comme vous avez pu le constater, nous ne sommes pas arc-boutés sur des positions et nous concevons que des évolutions doivent avoir lieu. Elles ne porteront cependant tous leurs fruits qu'en étroite collaboration avec les maires.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, reading "Christophe Bouillon", with a horizontal line underneath.

Christophe BOUILLON

Maire de Barentin

Ancien Député de Seine-Maritime